

## NOTE DE PRÉSENTATION SYNTHÉTIQUE BUDGET PRIMITIF ANC 2026

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2026. Il respecte les principes budgétaires : annualité, unité, équilibre et antériorité. Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel du SIAEPA.

L'assemblée générale du SIAEPA s'est réunie le 12 mars 2026 pour adopter le budget primitif 2026. Il a été établi avec la volonté de .

**Maîtriser les dépenses de fonctionnement** tout en maintenant le niveau et la qualité du service rendu aux abonnés que nous sommes ;

**Contenir la dette** en limitant le recours à l'emprunt ;

**Mobiliser des subventions** notamment auprès du Conseil Départemental de Seine Maritime, de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, la Région, l'Etat, l'Union Européenne et autres financeurs potentiels chaque fois que possible.

### 1- Budget Primitif 2026

Le budget s'élève à 2 283 552.63 € dont 57.46 % est affecté à la section de fonctionnement et 42.54% à l'investissement. Les grandes orientations budgétaires pour l'année 2026 sont de rechercher à réaliser des économies de fonctionnement et de continuer à mener les investissements dont les abonnés ont besoin. L'autofinancement prévisionnel dégagé des sections fonctionnement et investissement est de : 14 831.80

La section de fonctionnement 2026 s'établit à 1 312 350.53 € :

6 Les dépenses sont réparties comme suit :

Chapitre 011 Charges à caractère général	1 229 985.88 €
Chapitre 042 Opération de transfert entre sections	47 661.49 €
Chapitre 65 Autres charges de gestion courante	10 000.00 €
Chapitre 67 Charges exceptionnelles	15 000.00 €
Chapitre 68 Dotations aux provisions et dépréciations	9 703.16 €

@Les recettes sont réparties comme suit :

002 Résultat reporté	1 194 316.80
Chapitre 042 Opérations de transfert entre sections	32 829.69 €
Chapitre 70 Ventes de produits, prestations de services	85 204.04 €

La section d'investissement 2026 s'établit à 971 202.10 € :

6 Les Dépenses se répartissent de la façon suivante :

Chapitre 40 Opérations d'ordre de transfert	32 829.69 €
Chapitre 23 Immobilisations en cours	938 372.41 €

6 Les Recettes se répartissent de la façon suivante

001 Solde d'exécution reporté	923 540.61 €
Chapitre 040 Opérations de transfert entre sections	47 661.49€

Envoyé en préfecture le 01/04/2026

Reçu en préfecture le 01/04/2026

Publié le

ID : 076-200041432-20260313-2026120305B-BF

Les travaux d'investissement réalisés, en cours et prévus sont principalement

Marché 609 : Schéma Directeur Assainissement AC et ANC (SDA) et programmation avec priorisation des travaux

Marché 608 : Modalités de financement des études et remises en état des installations ANC conventionnées rétrocédées

2- Les emprunts : NEANT